

Formation AU11 : Favoriser l'insertion professionnelle en milieu ordinaire

🕒 2 jours

📅 Dernière modification le 25 août 2021

Présentation

Votre projet consiste à accompagner des personnes avec déficience intellectuelle vers et dans l'emploi en milieu ordinaire et l'entreprise.

- L'emploi Accompagné – les « limites » de l'accompagnement
- Co construction de nouveaux axes d'offre de services
- Diversité, éco-responsabilité, les nouvelles prestations des établissements
- La société inclusive
- La Réforme de l'OETH et ses impacts dans les organisations
- Les représentations de l'entreprise : changer de regard
- Co-construction d'une approche inclusive selon le territoire

Objectifs de la formation

- ✓ Mettre en œuvre un partenariat avec le monde professionnel (entreprises et collectivités) autour du projet de la personne handicapée.
- ✓ Appliquer une méthodologie d'animation et d'accompagnement du partenariat entreprise/professionnels/personne dans l'emploi.
- ✓ Construire des outils d'accompagnement et d'évaluation des pratiques professionnelles.

Public

- ✓ Cadre de direction, chef de service, chargé d'insertion professionnelle ou éducateur accompagnant des personnes avec déficience intellectuelle souhaitant travailler en milieu ordinaire

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée.

Programme

L'approche et l'accroche de l'entreprise

- ✓ La méthodologie de projet, le recueil et l'analyse des besoins.
- ✓ L'analyse des freins et des leviers, les aides techniques.
- ✓ Les outils de prospection et les supports de communication.

Le partenariat avec l'entreprise

- ✓ L'entreprise comme lieu de validation de projet, de formation, de compétences : conventions de partenariat et de suivi.
- ✓ L'entreprise et la contractualisation : types de contrats, fiche de poste.

Le tutorat : mise en œuvre, formation et suivi

Les plus de la formation

- ✓ Formateur expert dans l'insertion et l'accompagnement des personnes avec déficience intellectuelle ou de trisomie 21
- ✓ Un échange téléphonique est réalisé par l'intervenant avec l'établissement demandeur afin de coconstruire le contenu en fonction des équipes qui devront « porter et déployer » les réformes sur le terrain.
- ✓ Le module de formation est, au préalable de l'action, proposé selon la temporalité des Etablissements. Les réformes impactant les établissements peuvent « transformer » les organisations.
- ✓ Méthode pédagogique active, expositive, interrogative et démonstrative.
- ✓ Exercices pratiques, études de cas, retours d'expérience, boîte à outils.
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur.

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02